

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

## ARRÊTÉ

### Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech).

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 portant création de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech), notamment l'article 11.

## ARRÊTE

### Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) :

#### 1° En qualité de représentants d'organismes de recherche :

- Mme Edith AUTHIE, directrice de recherche à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ;
- M. Marc BARBIER, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;
- M. Patrick CARON, directeur général délégué du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;
- Mme Christine CHERBUT, directrice scientifique à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ;

#### 2° En qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Gilles GAREL, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ;
- M. Nicolas GAUSSERES, directeur nutrition chez Danone Research ;

- Mme Chantal GUIHENNEUC, professeure à l'Université Paris Descartes ;
- M. Christophe LACROIX, professeur à l'ETH de Zürich ;
- M. Xavier LITRICO, directeur du LYRE, centre R&D, Lyonnaise des Eaux ;
- M. Frits MOHREN, professeur à Wageningen University & Research ;
- M. Jacques WERY, professeur à Montpellier Supagro.

## Article 2

Le directeur général de l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (Agro Paris Tech) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **03 JUIN 2013**

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS